



Termes de référence

Réalisation d'une étude sur :

les migrants de retour à la Province de Tata.

Dans le cadre du projet

« Citoyenneté au pluriel » mis en œuvre par l'association Tiwizi pour la culture et l'action humanitaire en partenariat avec Expertise France, dans le cadre du Programme Régional des Initiatives de la Migration (PRIM) financé par l'Agence Française de Développement.

Appel à consultation : Échéance du 15 janvier 2025

1

Tél Coordinateur : +212662564098 – Email : association.tiwizi03@gmail.com

Page Facebook : @AssociationTiwiziFamelhisn – Adresse : DOUAR IMI OUGADIR – FAM EL HISN – TATA – MAROC

I. Présentation de l'Association :

1. Tiwizi en bref :

L'association Tiwizi pour la culture et l'action humanitaire est une association non Gouvernementale qui mène son action dans la Commune de Famelhisn. Notre association est constituée au 13 avril 2003 par un groupe de jeunes actifs et ambitieux qui ont un parcours commun de militantisme et de travail en groupe au douar (activités sportives et socioculturelles diverses) depuis les années quatre-vingt et motivés par le souci de rendre service à la population locale et œuvrer pour le bien être des couches les plus défavorisées et contribuer au développement durable de la région. Notre seule arme dans notre action est notre profonde volonté d'œuvrer pour l'intérêt général et nos principes et valeurs de solidarité, d'humanisme et du volontariat dont nous sommes convaincus avec le concours et le soutien de toutes les personnes physiques et morales dans le monde qui nous partagent ces mêmes principes et valeurs.

2. Mission

Tiwizi se veut un espace de réflexion, de concertation et d'engagement pour un mode meilleur.

3. Vision

Contribuer à la réalisation du développement durable de notre territoire oasisien selon une approche de Partenariat, Citoyenne et de Droit Humain, qui se focalise autour de l'Education, la sensibilisation, la formation, le plaidoyer et une méthodologie d'action par Projet.

4. Valeurs

Démocratie - Progressisme – Modernité – Egalité – Humanisme et Autonomie.

II. Contexte général

Le Projet " Citoyenneté au pluriel " s'inscrit dans la Stratégie Nationale en faveur des Marocains du Monde (SNMDM) apportant de nouvelles solutions aux enjeux de l'émigration, et mise en place par le ministère des affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger

Notre projet est motivé par la présence importante des migrants retraités dans notre zone d'intervention. Ces derniers rencontrent des difficultés d'accès à leurs droits sociaux et administratifs, notamment leurs femmes veuves qui ne bénéficient pas d'aucun service de proximité dans ce sens.

L'accès aux droits sociaux et administratifs est une opération complexe pour notre groupe cible, surtout dans une zone marginalisée et caractérisée par le manque des espaces de sensibilisation et d'orientation et même d'information en faveur les migrants retraités et leurs femmes veuves.

Malgré la présence importante des migrants retraités et des migrants en général dans notre province, les actrices et acteurs institutionnels et associatifs au niveau provincial (y compris la commune de Fam Elhisn et Tamanart) manifestent un désintérêt et un manque de compétences par rapport à la migration et développement sensible au genre, la chose qui peut être expliquée par la rareté voire l'absence des événements consacrés au débat public sur cette thématique très importante, ainsi que par le manque des statistiques fiables et probantes sur la migration au niveau provincial.

Les activités envisagées par notre projet visent la sensibilisation, l'accueil et l'orientation des migrants retraités, notamment leurs femmes veuves, pour faciliter l'accès à leurs droits d'une part, et le renforcement des capacités des actrices et acteurs institutionnels et associatifs de notre province en matière de la migration sensible au genre de l'autre part.



En effet les objectifs spécifiques de notre projet rentrent dans le cadre des deux objectifs stratégiques (Ost2 et Ost3) de cette stratégie, notamment la protection des droits et intérêts des MDM. Les activités qui seront mises en œuvre dans le cadre de notre projet « Citoyenneté au Pluriel » s’inscrivent dans le programme sectoriel 3 et le programme transverse 8 prévus par la SNMDM

Notamment l’accompagnement des migrants dans les démarches administratives d’accès à leurs droits. Le renforcement des capacités et à l’amélioration de la communication autour de la stratégie de l’émigration en plus de la clarification des rôles des différents acteurs institutionnels impliqués dans les problématiques des MDM.

Notre Projet « Citoyenneté au pluriel » s’inscrit dans le cadre du Programme régional des initiatives de la migration (PRIM) financé par l’agence française de développement (AFD) et exécuté par Expertise France (EF) en partenariat avec le ministère délégué auprès du ministère des affaires étrangères , de la coopération africaine et les marocains résidents à l’étrangers , chargé des marocains résidents à l’étranger, le Conseil régionale Souss-Massa et la Wilaya de la région Souss-Massa .

Le Programme PRIM vise à appuyer les acteurs régionaux pour l’appropriation et la mise en œuvre au niveau local des politiques migratoires adoptées par le Maroc, notamment la Stratégie Nationale d’Immigration et d’Asile (SNIA), dédiée à l’accueil et l’intégration des migrants et migrantes sur le territoire marocain et la Stratégie Nationale au profit des Marocains femmes et hommes Résidents à l’Etranger (SNMRE) qui vise l’accompagnement social, culturel, éducatif et juridique des MRE.

III. Objectifs du Projet

1. Objectif général

Contribuer à la réintégration sociale et institutionnelle des migrants retraités et leurs familles.

2. Objectifs spécifiques

OS1 : Promouvoir l’accès aux droits des migrants retraités, notamment leurs femmes veuves.

OS2 : Renforcer l’intégration de la migration sensible au genre dans la planification territoriale.

IV. Description de la consultation

Réalisation d’une étude sensible au genre sur les migrants de retour à la Province de Tata (effectif, réintégration sociale, activités post migration, engagement politique, implication au développement, contraintes)

1. Objectifs

- Appréhender et analyser les causes et les motifs de retour des migrants de la province de Tata
- Dresser le profil démographique et socio-économique des migrants de retour.
- Faire le bilan des apports économiques des MR.



2. Unité d'échantillonnage

- Migrants de retour et familles comportant au moins un migrant de retour .
- Le consultant doit préciser dans sa note méthodologique un échantillonnage selon les besoins de l'étude et le nombre de population (selon le recensement RGPH 2024).
- par zone géographique ciblée.
- Les zones à ciblées sont réparties selon le découpage administratif comme suit :
 - ✓ Circonscription d'Akka
 - ✓ Circonscription de Tata
 - ✓ Circonscription de Foug Zguid

3. Unités d'observation

- Toute personne résident à la Province de Tata ayant pris auparavant la décision d'émigrer à l'étranger, de s'y installer pour une période donnée et qui a regagné définitivement la Province (Maroc) pour une raison ou une autre (retraités ou non) et sa famille.
- Toute autre personne et/ou administration jugée utile par le consultant

4. Public cible

L'étude doit cibler les migrants de retour en vie et les familles des migrants de retour décédés.

5. Résultats escomptés

- Identification du cadre législatif en vigueur portant sur les droits, prévoyance et insertion sociale des migrants de retour
- Les caractéristiques démographiques, socioculturelles et sociolinguistiques des migrants de retour de la province de Tata
- Identification des causes et motifs de retour
- Analyse de la situation d'insertion socio-économique des migrants de retour
- Les besoins de ces migrants de retour en termes d'accès à leurs droits sociaux et d'insertion socio-économiques
- Les programmes et services publics de prestations et de prévoyance sociales existants à la Province de Tata /Région Souss-Massa adaptés aux besoins et caractéristiques socio-culturelles des migrants de retour et les besoins, manques et dysfonctionnements éventuels qui souligneraient la nécessité de la mise à disposition de programmes ou services d'insertion et/ou de prévoyance sociale supplémentaires.
- Les besoins en termes de formation et d'accompagnement des migrants de retour porteurs de projets et/ou initiatives d'investissement
- Identification des associations de diaspora et des associations locales qui œuvrent dans le domaine de la migration

6. Éléments non exhaustifs à intégrer , à la hauteur du possible , dans l'étude

- Effectif total ventilé selon les 3 circonscriptions de la Province (Akka, Tata et Foum-zguid) et les 20 communes de la Province
- Effectif total ventilé selon le Lieu de naissance (rural, urbain ou à l'étranger) et le lieu de résidence (urbain, rural) et le genre Effectif total ventilé selon la date de retour (à classer selon les années) et le genre (F, M)
- Effectif total ventilé selon destination le pays de migration et la nature d'emploi à l'étranger
- Effectif total ventilé selon la date /période de migration et le village/commune d'origine
- Durée de l'émigration
- Durée de l'émigration ventilée selon le sexe et le niveau d'instruction
- Structure par âge des migrants de retour avant l'émigration et à la date de retour
- État matrimonial avant la migration et à la date de retour (mariage, enfants et proches à charge)
- Charges financiers (impôts, crédits, ...)
- Mixité des mariages/Nationalité et ville d'origine du conjoint
- Rapatriement familiale (retour accompagné du conjoint et famille ou pas)/raisons
- Retour du conjoint/des enfants
- Scolarisation des migrants, son conjoint et enfants
- Maitrise de la langue du Pays d'émigration
- Activité actuelle du retraité selon nature d'activité / milieu (Urbain, Rural)
- Les migrants décédés et leurs familles selon l'âge du décès, le milieu (urbain, rural), le sexe et les circonscriptions et les communes
- Insertion sociale des migrants de retour, leur conjoints et enfants /descendants (emploi, chômage, ...)
- Accompagnement /soutien technique ou financier dont les migrants de retour ont bénéficié (Consulats, ONG, services publics locaux, associations locales ou à la diaspora,...)
- L'engagement associatif des migrants (association, coopérative,)
- L'engagement politique (partis politiques, élection,
- Responsabilité publique (président association /coopérative, élu, parlementaire, ...)
- Investissement (projets initié, projets en cours, idée de projet ...)
- Programmes et services publics de prévoyance sociales existants à la Province de Tata /Région Souss-Massa adaptés aux besoins des migrants
- Connaissance par les migrants de retour des stratégies nationales et dispositifs au service des migrants
- Connaissance par les migrants de retour des ONG et Programmes internationaux dédiés à la migration
- Contraintes et besoins identifiés ou exprimés par les migrants.



- Tout autre élément que le consultant à identifier pendant la réalisation de l'étude
- Recommandations et propositions

7. Phases de l'étude

- Phase1 : Étude documentaire
- Phase2 : Étude sur le terrain (Investigation, collecte de données, entretiens,...)
- Phase3 : synthèse et analyse des données

8. Livrables et échéancier

Phases	Taches	Nombre de jours de travail	Livrables	Échéancier
Phase1	Étude documentaire	5	Rapport de l'étude documentaire	Livable à remettre dans un délai de 10 jours après la signature du contrat
Phase2	Étude de terrain	20	Rapport de l'étude de terrain (actions et taches réalisées)	Livable à remettre dans un délai d'un mois après la validation du rapport de l'étude documentaire
Phase3	Synthèse et analyse des données	5	Rapport final de l'étude	Livable à remettre dans un délai de 10 jours après la validation du rapport de l'étude de terrain

V. Profil recherché

- Master en sciences sociales ou économique ou équivalent OU Expérience confirmée au moins de 10 ans dans une ONG ou un programme international dédié à la migration et les droits des migrants
- Expérience dans le domaine de consultations et étude de terrain
- Expérience et référence dans le domaine de la migration
- Maitrise de la langue amazighe est un atout

VI. Soumission

1. Dossier de candidature

- Note méthodologique
- Offre financière
- CV
- Copie de diplôme OU référence de travail au sein d'une ONG ou programme international dédié à la migration et aux droits des migrants
- Toute pièce ou document utile



2. Délai et modalité de Candidature

- Les intéressées sont prié.e.s d'envoyer leurs dossiers de candidature par courrier électronique avant le 15 janvier 2025 (à minuit) à l'adresse suivante : association.tiwizi03@gmail.com et associatif1@gmail.com ou bien déposer leurs dossiers au siège de l'association sis à : Douar Imi Ougadir Commune de Fam Elhisn Province de Tata.
- Seule le/la candidat.e dont le dossier de candidature est retenu sera contacté.e